

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 28 octobre 2013

CP 13/10-37

L'an deux mille treize, le 28 octobre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Quorum à l'ouverture de la réunion (présents ou ayant donné procuration de vote) : MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Astoul, Albert, Gonzalez, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéréilhac ;

Absent excusé : M. Descazeaux.

RESTAURATION DU PATRIMOINE PROTÉGÉ

Lors de sa séance du 28 juin 2013, l'Assemblée Départementale a approuvé une autorisation de programme globale de **267 920 €** pour l'aide aux communes en matière de restauration des monuments historiques classés et inscrits, objets mobiliers.

Je vous propose d'examiner les demandes de subventions déposées par les communes et d'approuver les propositions d'aides départementales suivantes ci-dessous présentées.

I- IMMEUBLES CLASSÉS ET ORGUES CLASSÉES COMMUNAUX

A. Nature des travaux subventionnables

1er cas : Restauration des édifices classés (grosses réparations – Travaux de strict entretien sur la base d'un programme annuel arrêté par l'Etat)

2ème cas : Restauration des sols des édifices classés programmée par l'Etat.

3ème cas : Travaux de restauration des orgues classées tels qu'inscrits au programme annuel arrêté par l'Etat.

B. Financement départemental

- 25 % du coût des travaux sous forme de subvention à la commune (soit 50 % de la charge nette de la commune) si la subvention de l'Etat est égale à 50 %.

- taux de subvention du Département plafonné à 50 % de la participation de l'Etat lorsque celle-ci est inférieure à la moitié du coût des travaux.

Les dossiers déposés au titre des travaux de strict entretien et de restauration des monuments historiques classés appartenant aux communes du département figurent en annexe I pour un montant d'aides de **138 261 €**.

II - IMMEUBLES INSCRITS A L'INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

A. Nature des travaux subventionnables

Restauration des édifices inscrits appartenant aux communes.

B. Financement départemental :

Taux de subvention : 25 % du coût HT des travaux

- majoré de 30 % si la population communale est comprise entre 300 et 500 habitants
- majoré de 50 % si la population communale est inférieure à 300 habitants.

La liste des dossiers déposés au titre de la restauration des Monuments Historiques Inscrits à l'Inventaire Supplémentaire appartenant aux communes du département figure en annexe I pour un montant d'aides de **82 810 €**.

III - OBJETS MOBILIERS COMMUNAUX CLASSÉS ET INSCRITS

A. Nature des travaux subventionnables

Restauration des objets mobiliers classés et inscrits appartenant aux communes sur la base d'un programme annuel arrêté par l'Etat.

B. Financement départemental

Taux de subvention : 25 % du coût HT des travaux

Pour l'année 2013, la liste des dossiers déposés au titre de la restauration des objets mobiliers classés et inscrits communaux figure en annexe II pour un montant global d'aides de **23 917 €**.

Compte tenu de ce qui précède, je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et approuver les propositions d'aides aux communes (annexes I et II) d'un montant global de **244 982 €**.

La situation des imputations budgétaires du Budget Départemental s'établirait ainsi :

Article 204142 sous-fonction 312 (monuments historiques classés et inscrits)

- Autorisation de programme 2013-----	242 003 €
- Engagement à la présente commission -----	221 065 €
- Reliquat-----	20 938 €

Article 204141 sous-fonction 312 (objets mobiliers classés et inscrits)

- Autorisation de programme 2013-----	25 917 €
- Engagement à la présente commission -----	23 917 €
- Reliquat -----	2 000 €

L'ensemble des aides départementales est versé sous forme de subventions directes aux communes.

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la délibération de l'Assemblée du 28 juin 2013 approuvant une autorisation de programme globale de 267 920 € pour l'aide aux communes en matière de restauration des monuments historiques classés et inscrits, objets mobiliers,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les aides départementales suivantes d'un montant global de 244 982 €, telles que détaillées en annexes I et II :

Monuments historiques classés : strict entretien et travaux de restauration	138 261€
Monuments historiques inscrits : travaux de restauration	82 804 €
Objets mobiliers classés	7 032 €
Objets mobiliers inscrits.....	16 885 €

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 204142, sous-fonction 312 (monuments historiques classés et inscrits) et à l'article 204141, sous-fonction 312 (objets mobiliers classés et inscrits).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ANNEXE I

MONUMENTS HISTORIQUES CLASSES : STRICT ENTRETIEN ET TRAVAUX DE RESTAURATION

CP 13/10-37ann1

COMMUNE	TRAVAUX	COUT	ETAT	COMMUNE	REGION	DEPARTEMENT
AUVILLAR Eglise St Pierre CLT 04922	- Restauration des enduits intérieurs & décors peints du chœur - Reprise d'un contrefort	100 000 € 2 548 €	40 000 € 1 019 €	15 000 € 1 020 €	25 000 € -	20 000€ 509 €
AUVILLAR Eglise St Pierre CLT 05104	Restauration des vitraux	7 996 €	3 198 €	1 600 €	1 599 €	1 599 €
BEAUMONT DE LOMAGNE Halle CLT 04894	Réfection des sols de la halle (convention territoriale du Pays Garonne Quercy Gascogne année 2012 phase 1) : - coût supplémentaire	310 396 € 87 886€	155 198 €	70 642 €	40 000 € (forfait sur l'ensemble de l'opération)	44 556 € (25%) (sachant que 11 250€ accordés en CP 08/2011 & 21 793€ accordés en 08/2012) 21 971€ (25%)
LACHAPELLE Eglise St Pierre CLT 04903	Etude & 1ère intervention sur le clocher	192 955 €	77 182 €	31 651 €	45 531 €	38 591 €
LARRAZET Eglise Ste Marie-Madeleine CLT 04832	Divers travaux d'entretien	5 560 €	2 780 €	1 057 €	333 €	1 390 €
LARRAZET Eglise Ste Marie-Madeleine Chapelle Ste Eutrope CLT 05095	Restauration des sols	9 727 €	4 864 €	1 848 €	583 €	2 432 €
MONTAUBAN Musée Ingres CLT 05035	Entretien des menuiseries (tranche 3)	15 300 €	6 120 €	6 120 €	-	3 060 €

COMMUNE	TRAVAUX	COUT	ETAT	COMMUNE	REGION	DEPARTEMENT
SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL Maison romane CLT 05044	Réfection de menuiseries et de vitraux (tranche 3)	5 924 €	2 962 €	593 €	888 €	1 481 €
VAREN Eglise St Serge CLT 05088	Entretien des couvertures	8 340 €	4 170 €	1 251 €	834 €	2 085 €
VERDUN-SUR-GARONNE Eglise St Michel CLT 04946	Restauration des vitraux	2 351 €	1 175 €	589 €	-	587 €
TOTAL					138 261 €	

**MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS :
TRAVAUX DE RESTAURATION**

COMMUNE	TRAVAUX	COUT	ETAT	COMMUNE	DEPARTEMENT
BRASSAC CLT 04978	Travaux d'entretien des peintures murales du chœur de l'église	26 240 €	6 560 €	9 840 €	9 840 € (37,5%)
BRUNIQUEL Eglise St Maffre CLT 05096	Travaux de réfection des peintures intérieures	9 912 €	2 478 €	4 956 €	2 478 €
GRISOLLES CLT 04812	Travaux de réhabilitation de l'église Saint-Martin	10 611 €	2 652 €	5 307 €	2 652 €
PUYLAROCQUE Eglise Saint-Jacques CLT 05025	Entretien Couverture tranche 1	100 000 €	25 000 €	50 000 €	25 000 €
SAINT NICOLAS DE LA GRAVE Eglise du bourg CLT 04808	Confortation des voûtes suite à effondrement du plafond	104 000 €			26 000 €
SAINT NICOLAS DE LA GRAVE Eglise du Moutet CLT 04814	Travaux d'entretien	67 338 €	16 834 €	33 670 €	16 834 €
TOTAL					84 281 €

Le Président,

ANNEXE II

OBJETS MOBILIERS CLASSES

CP 13/10-37ann2

COMMUNE	TRAVAUX	COUT	PART ETAT/ REGION	COMMUNE	DEPARTEMENT
MONTAUBAN CLT 04872	Tableau "descente de croix" XVIIIème siècle Eglise Saint Jacques	16 300 €	8 965 €	3 260 €	4 075 €
SAINT-AIGNAN CLT 05018	Tabernacle et autel, bois doré, marbre, XVIIIème siècle - Eglise	11 830 €	6 506 €	2 367 €	2 957 €
TOTAL					7 032 €

OBJETS MOBILIERS INSCRITS

COMMUNE	TRAVAUX	COUT	PART ETAT / REGION	COMMUNE	DEPARTEMENT
CAUMONT CLT 05032	Retable de Saint Isidore Eglise Saint Laurent	12 920 €	7 106 €	2 584 €	3 230 €
LARRAZET CLT 05093	Retable de Saint Clair-bois polychrome XVIIème siècle Eglise Sainte Marie- Madeleine	24 220 €	13 321 €	4 844 €	6 055 €
MALAUSE CLT 04811	Restauration de la chaire et des boiseries du cadre du rétable de l'église Sainte Rose	8 750 €	4 812 €	1 751 €	2 187 €
MOISSAC CLT 04920	Tableaux "adoration du Saint-Sacrement" (1ère tranche) et "Saint-Laurent" XVIIIème siècle Abbatiale Saint-Pierre	9 660 €	5 313 €	1 932 €	2 415 €
SAINT-CLAIR CLT 04985	Restauration du tableau "La vierge et l'enfant"	1 115 €	613 €	224 €	278 €
VERLHAC- TESCOU CLT 05036	2 statues Saint-Augustin et Sainte Marie-Madeleine, bois doré, XVIIème siècle Restauration 1ère tranche	10 880 €	5 984 €	2 176 €	2 720 €
TOTAL					16 885 €

Le Président,